



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi, 1^{er} juin 2026 à 18h00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, au 35, ch. de North Hatley, à Sainte-Catherine-de-Hatley, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure visant la propriété du 115, rue de la Grand-Rue, lot 5 378 320, P-10.

Cette demande vise à obtenir l'autorisation pour implanter un conteneur en cour arrière, en considérant que selon l'article 4.2.2 du *Règlement de zonage* n° 90-256 de la Municipalité, les conteneurs ne sont pas autorisés dans aucune cour.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du 1^{er} juin 2026.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 7 mai 2026.



Marc Marin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marc Marin, résidant à Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits habituels désignés par le Conseil et sur le site web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de mai de l'année deux mille vingt-six.

ET J'AI SIGNÉ :



Marc Marin,
Directeur général et greffier-trésorier